

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 7

Artikel: A propos d'un enterrement de village
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOS DU VIGNOLE

Le beau temps a réjoui le vigneron qui a repris avec courage le chemin de sa vigne. Les sarments tombent sous les coups du sécateur. Bientôt la sève gonflera les boutons et les bolettes apparaîtront.

Et le cycle vigneron recommencera. Espérons qu'il n'aura pas à payer à nouveau ce qu'un journaliste appelait si joliment « l'Impôt du ciel ! ».

Il y a bien eu quelques jours de « bargagne ». C'était pendant la préparation des élections. Car il est entendu que, dans le vignoble, toute la cuisine électorale se mijote, se mitonne dans le secret des caves profondes. C'est autour des gros vases ou dans les carnotzets accueillants que les initiés préparent leur campagne et mettent au point leur plan de bataille.



Le soleil a tiédi les pierres du muret ! Jules et Paul, nos deux amis, se retrouvent dans leurs charmus attenants. Un geste, un signe et les voilà assis. Le verre va de l'un à l'autre tandis qu'ils échangent leurs impressions.

— Dis voir, Paul, ça ne t'a rien dit d'aller à la Cité ?

— Oh ! ma foi non ! il y en a assez sans moi.

— J'avais un peu pensé, un moment, que tu te serais laissé « porter » comme candidat ?

— Ta ta ta, tu crois que j'ai du temps et de l'argent à perdre ? car il faut du temps libre et de l'argent mignon, quand on veut être « Mōssieu le député ! »

— D'accord, mais une fois qu'on l'est, on vous tire son chapeau de tout loin, on vous invite à toutes les manifestations officielles ou non ? Il faut y aller de son petit discours, cela va sans dire : il n'y a pas de roses sans épines.

— On dirait que tu as passé par là !

— Oh ! non mais j'essaie de me représenter la chose.



En attendant certaines dames sont toutes fières d'avoir « leur homme » au Grand Conseil. Le mari de l'une d'elles, ça arrive, n'avait pas été réélu. Le soir des élections, il ne savait comment l'annoncer à sa femme. Il rentre à la maison, c'était un peu tard et sa « moitié » était déjà couchée.

— Et puis ? qu'elle lui fait avant qu'il ait eu le temps d'ouvrir la bouche. Ils t'ont renommé ?

— Oui, ils m'ont nommé... ancien député !

— A la bonne heure ! Et elle se rendormit !

Pour d'autres, c'est le contraire. Je me souviens toujours de la femme d'un municipal qui avant le renouvellement des autorités communales, répétait à qui voulait l'entendre, à la laiterie, à la fontaine et au magasin (trois bons endroits pour la diffusion des nouvelles) : « Je ne veux plus que mon mari reste de la Municipalité ! » Le mari n'était pas du même avis. Il fut renommé !

Mat.

A propos d'un enterrement de village

« Il n'y a rien de meilleur que de boire un verre de vin et de manger un petit pain sucré avant d'entendre parler de la mort. C'est, en effet, une manière de se prouver que l'on est encore bien en vie. »

Réplique d'un citoyen de Lavaux

A 6 heures du matin, il sort de la pinte en s'essuyant consciencieusement la moustache. Sur un signe, le soldat, que le Général connaissait bien, s'annonce.

— Vous sortez de la pinte à 6 heures du matin ?

— Hélas ! mon Général. Avec la paie que vous nous donnez, on n'a pas les moyens d'y rester toute la journée.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand